

Direction Éducation - Attribution de subvention

Mme FELLMANN, Première Adjointe, Rapporteur : Le Festival Musique de Rues envisage, dans son édition 2007, de mettre en place une série d'actions en direction du public scolaire, destinées à mieux faire connaître les musiques de rues et leur richesse.

Elles prendront plusieurs formes :

- travail sur la musique et le son autour de l'univers de l'eau,
- réalisation d'un outil pédagogique interactif sous forme d'un kit découverte des objets sonores, avec possibilité de confection d'instruments,
- mise en place d'une fanfare avec le concours de l'association la Touffe et de classes de niveau élémentaire,
- mise en ligne du programme 2007, accompagné de fiches pédagogiques et de présentation des projets.

Pour ce faire, le Festival Musiques de Rues a donc sollicité une subvention de la Ville.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'attribuer à Musiques de Rues/Nouveau Territoire des Arts Sonores une subvention d'un montant de 2 500 € à prélever sur le chapitre 65.213 / article 6574 / code service 21100 inscrit au budget primitif 2007.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter cette proposition.

Récépissé préfectoral du 20 septembre 2007.